



# LE PAYS DES ABERS EN CHIFFRES

Atlas sociodémographique | Octobre 2012

Réf. 12/284



L'agence d'urbanisme du Pays de Brest réédite les atlas socio-démographiques des communautés du Pays de Brest.

Ces atlas sont fondés en grande partie sur les résultats du recensement de la population de l'INSEE et ont pour objectif de proposer une analyse transversale des territoires composant le Pays de Brest. Ils offrent l'occasion de présenter la situation actuelle et d'analyser les évolutions constatées depuis le recensement de 1999.

3 grandes thématiques sont abordées :

- Population
- Habitat
- Economie.

## La Communauté de communes du Pays des Abers dans le Pays de Brest





Avant propos .....	3
<b>1. La population .....</b>	<b>6</b>
38 403 habitants en 2008 .....	6
Une densité de population supérieure à la moyenne .....	6
Forte progression démographique au cours de la dernière décennie .....	7
Une proportion importante de familles avec enfants .....	8
Les origines de la progression de la population .....	9
7 100 habitants ne résidaient pas dans le Pays des Abers 5 ans auparavant .....	10
45% des nouveaux habitants sont originaires de Brest métropole océane .....	10
Des revenus proches de la moyenne du Pays de Brest .....	11
Un faible niveau de pauvreté .....	12
<b>2. L'habitat .....</b>	<b>13</b>
Forte progression du nombre de logements .....	13
Près de 4 000 logements construits depuis 1999 ...	14
Des prix de vente inférieurs à la moyenne du Pays de Brest .....	14
Résidences secondaires : un littoral prisé .....	15
<b>3. L'économie .....</b>	<b>16</b>
9 642 emplois en 2008 .....	16
Un taux d'activité supérieur à la moyenne .....	18
Un quart des actifs travaille dans sa commune de résidence .....	18
Une influence brestoise marquée .....	19
Des actifs de plus en plus mobiles .....	19
Une activité touristique concentrée sur le littoral ..	20
<b>Chiffres-clés .....</b>	<b>21</b>
<b>Définitions et méthodes .....</b>	<b>24</b>

# 1. La population

## Les essentiels de la démographie :

- 38 403 habitants en 2008
- Trois communes de plus de 5 000 habitants
- Une densité de population parmi les plus fortes du Pays de Brest : 142 habitants au km<sup>2</sup>
- La progression démographique la plus importante depuis 1999 après le Pays d'Iroise : + 13,5%
- 7 100 nouveaux habitants depuis 1999, dont 45% résidaient dans Brest métropole océane cinq ans auparavant
- Un niveau de revenu dans la moyenne des autres communes du Pays de Brest.

## 38 403 HABITANTS EN 2008

Avec 38 403 habitants en 2008 répartis dans 13 communes, la communauté de communes du Pays des Abers représente 10% de la population du Pays de Brest et 21% des habitants extérieurs à la communauté urbaine de Brest métropole océane.

Trois communes comptent plus de 5 000 habitants : Plabennec (7 764 hab), Plouguerneau (6 275 hab) et Lannilis (5 084 hab).

## UNE DENSITÉ DE POPULATION SUPÉRIEURE À LA MOYENNE

Le Pays des Abers est la communauté de communes du Pays de Brest qui présente la plus forte densité de peuplement moyenne, exception faite de Brest métropole océane : 142 habitants au km<sup>2</sup>. A titre de comparaison, la moyenne du Pays de Brest hors communauté urbaine est de 120 habitants par km<sup>2</sup>.

La commune la plus dense est Landéda avec 330 habitants au km<sup>2</sup>, tandis que Plouguin présente une densité presque cinq fois moindre (67 habitants au km<sup>2</sup>).



Photo : Adeupa

## FORTE PROGRESSION DÉMOGRAPHIQUE AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

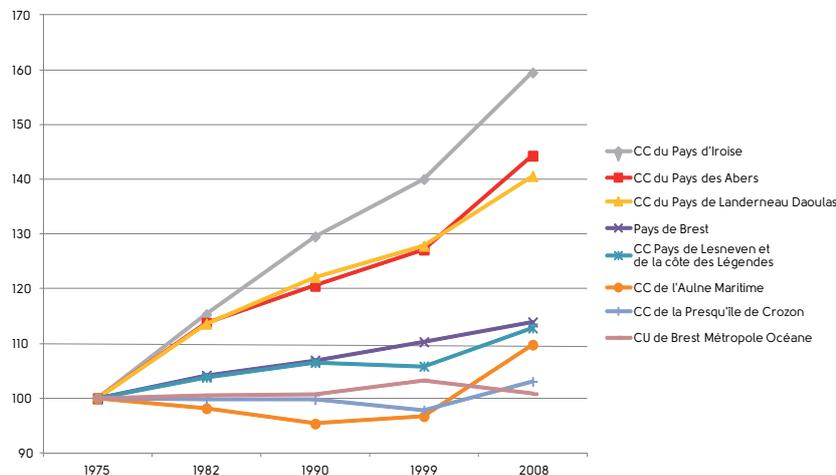
En 1962, le Pays des Abers comptait 25 736 habitants. Après une période de léger déclin démographique jusqu'en 1968, la population n'a cessé de progresser depuis, pour finalement dépasser 38 000 habitants.

En volume, au cours des 50 dernières années, ce sont les communes de Plabennec, Lannilis, Bourg-Blanc, Plouvien et Landéda qui ont enregistré les plus fortes croissances de population (entre 1 400 et 3 400 habitants supplémentaires par commune depuis 1962). À Plouguerneau en revanche, la croissance démographique des années 90 et 2000 ne fait que compenser globalement la perte de population enregistrée préalablement. La commune retrouve en 2008, à 200 habitants près, son niveau de population de 1962.

Plus récemment, entre 1999 et 2008, le Pays des Abers a enregistré la plus importante augmentation de population du Pays de Brest, après le Pays d'Iroise : +13,5%. Pour illustration, la progression moyenne du Pays de Brest est de 3%.

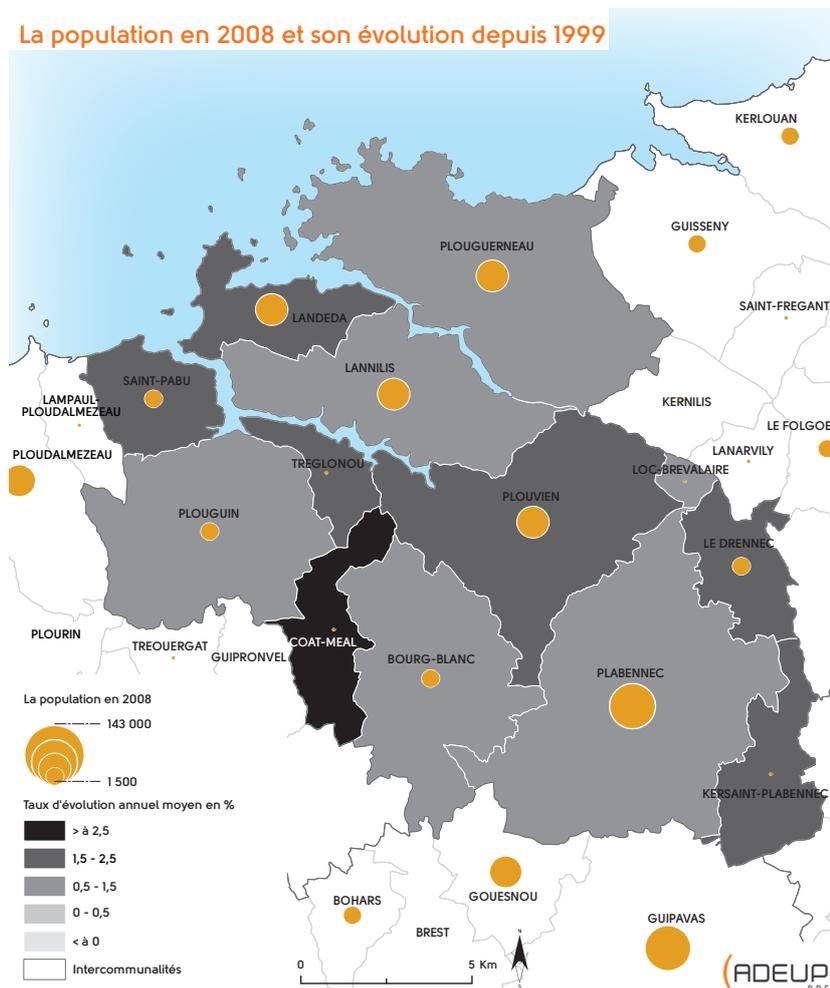
Dans la décennie 2000, toutes les communes ont bénéficié de la croissance démographique. Les petites communes, comme Coat-Méal (+32%) et Saint-Pabu (+25%), enregistrent les croissances relatives les plus importantes.

## Evolution de la population dans les intercommunalités du Pays de Brest



Source : Insee

## La population en 2008 et son évolution depuis 1999



Source : Insee

## UNE PROPORTION IMPORTANTE DE FAMILLES AVEC ENFANTS

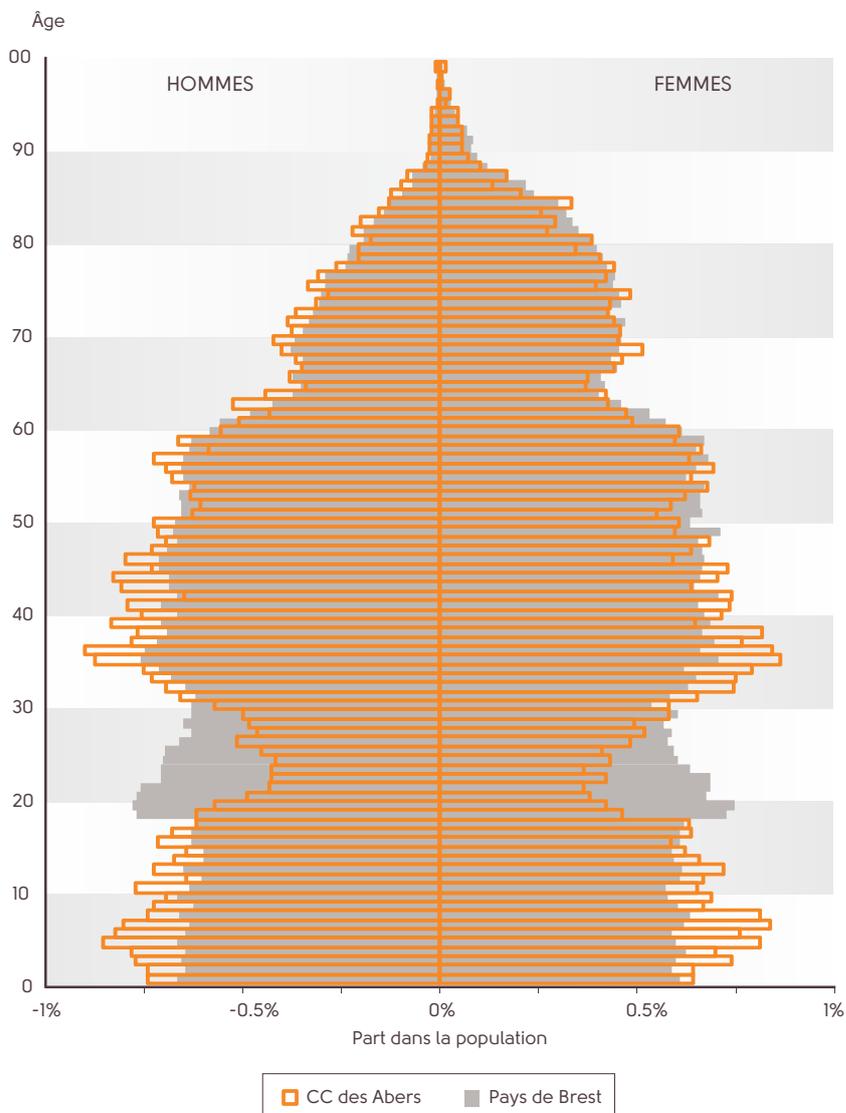
Trois éléments ressortent de l'analyse des âges de la population de la communauté de communes du Pays des Abers :

- Une proportion de 18-24 ans conforme aux autres communautés du Pays de Brest (6%), à l'exception de Brest métropole océane (13%) qui accueille une population estudiantine ;

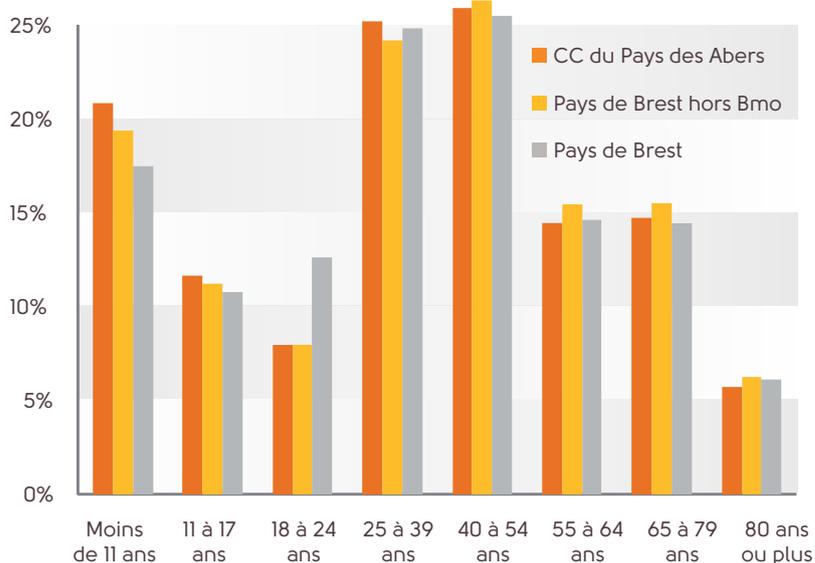
- Une part importante de familles avec enfants : elles représentent 43% des ménages de la communauté de communes, contre 35% en moyenne pour le Pays de Brest. Cela se traduit par une proportion des jeunes de moins de 15 ans et des individus âgés de 30 à 50 ans supérieure à la moyenne du Pays de Brest.

- Une part des personnes de plus de 55 ans équivalente à celle du Pays de Brest. Au vu de la pyramide des âges, la part des plus de 75 ans devrait évoluer sensiblement dans les années à venir.

La population du Pays des Abers en 2008



La population par tranche d'âge en 2008



Source : Insee

## LES ORIGINES DE LA PROGRESSION DE LA POPULATION

### 1. Le solde naturel

Depuis 1951, la démographie du Pays des Abers peut se décliner en quatre grandes périodes :

- **De 1951 à 1960** : période de relative stabilité du solde naturel autour d'un gain moyen de 270 habitants par an ;

- **De 1961 à 1974** : période de forte dégradation du solde naturel liée à une chute de la natalité.

- **De 1975 à 1995** : le solde naturel se stabilise finalement à partir de 1975 autour d'un bilan des naissances et des décès positif. Mais il est faible : +37 habitants par an ;

- **A partir de 1996** : remontée progressive du solde naturel pour atteindre des valeurs relativement importantes à partir des années 2000 (+160 habitants par an en moyenne), sans pour autant rejoindre son niveau des années 1950.

L'examen de l'évolution de ce solde naturel entre 1999 et 2008 montre une géographie contrastée. Ainsi, au nord, la commune de Plouguerneau connaît un déficit démographique et le solde naturel des communes de Landéda et Lannilis est proche de zéro. En revanche, les communes au centre du Pays des Abers, ainsi que Kersaint-Plabennec, présentent des taux d'évolution annuels de la population supérieurs à 1,2%.

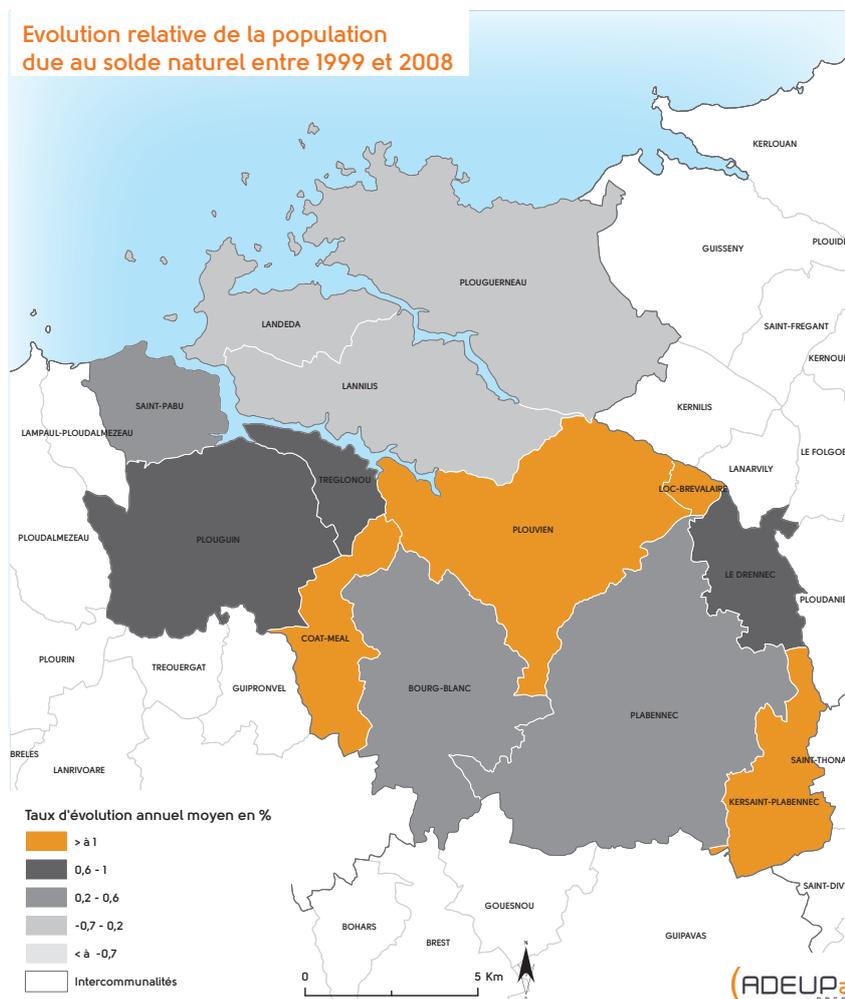
### 2. Le solde migratoire

Le solde migratoire du Pays des Abers est un témoin de son attractivité résidentielle. Positif depuis 1968, son taux d'évolution annuel moyen a nettement augmenté sur la période récente, passant de +0,4% à +1%, soit un gain de 3 189 habitants entre 1999 et 2008.

Légèrement au-dessus de la moyenne du Pays de Brest hors communauté urbaine (+0,9% par an), il s'agit du plus fort taux d'évolution enregistré par la communauté de communes depuis 1968.

Parmi les 13 communes du Pays des Abers, seules Plouguin et Loc-Brevalaire sont déficitaires. A l'inverse, les communes côtières apparaissent comme particulièrement attractives. Ainsi, Landéda et Saint-Pabu affichent par exemple des taux d'évolution annuels de la population dus au solde migratoire supérieurs à 2%.

Evolution relative de la population due au solde naturel entre 1999 et 2008



Source : Insee

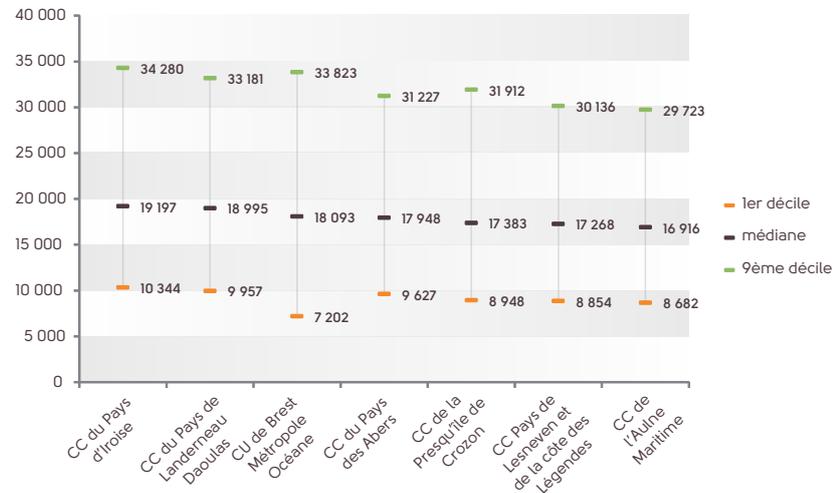


## DES REVENUS PROCHES DE LA MOYENNE DU PAYS DE BREST

La communauté de communes du Pays des Abers présente un revenu fiscal médian<sup>1</sup> de 17 948 €. Ce niveau de revenu s'inscrit dans la moyenne de ceux observés dans les autres communautés du Pays de Brest. On constate toutefois que le niveau de revenu des plus pauvres fait partie des plus élevés du Pays de Brest.

Au sein de la communauté, la commune de Landéda présente le revenu fiscal médian par unité de consommation le plus élevé (19 926€), suivie de près par Saint-Pabu et Tréglonou (supérieurs à 19 000€).

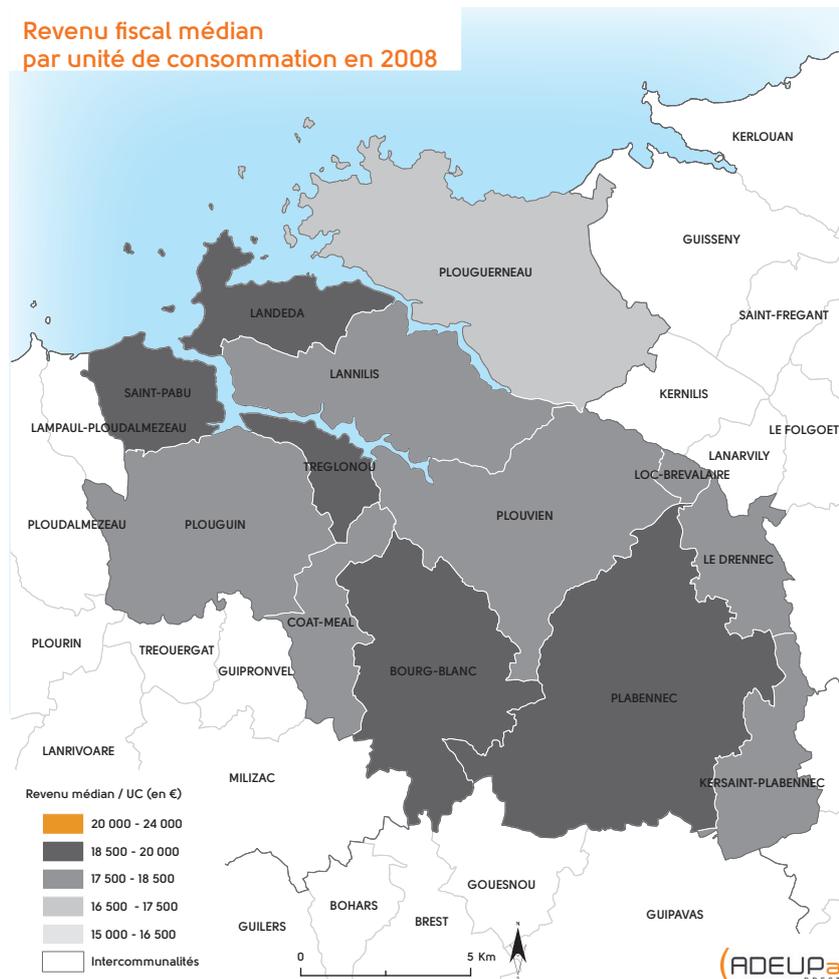
Distribution des revenus fiscaux en 2008 dans le Pays de Brest



Source : Insee

<sup>1</sup> Correspond au niveau de revenu tel que la moitié de la population perçoit plus et l'autre moitié a moins.

Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2008



Source : Insee



## 2. L'habitat

### Les essentiels de l'habitat :

- 18 185 logements, soit une hausse de 21% entre 1999 et 2008
- 15 148 résidences principales, dont 93% de maisons
- 80% de propriétaires
- 4% de logements sociaux
- 11% de résidences secondaires.

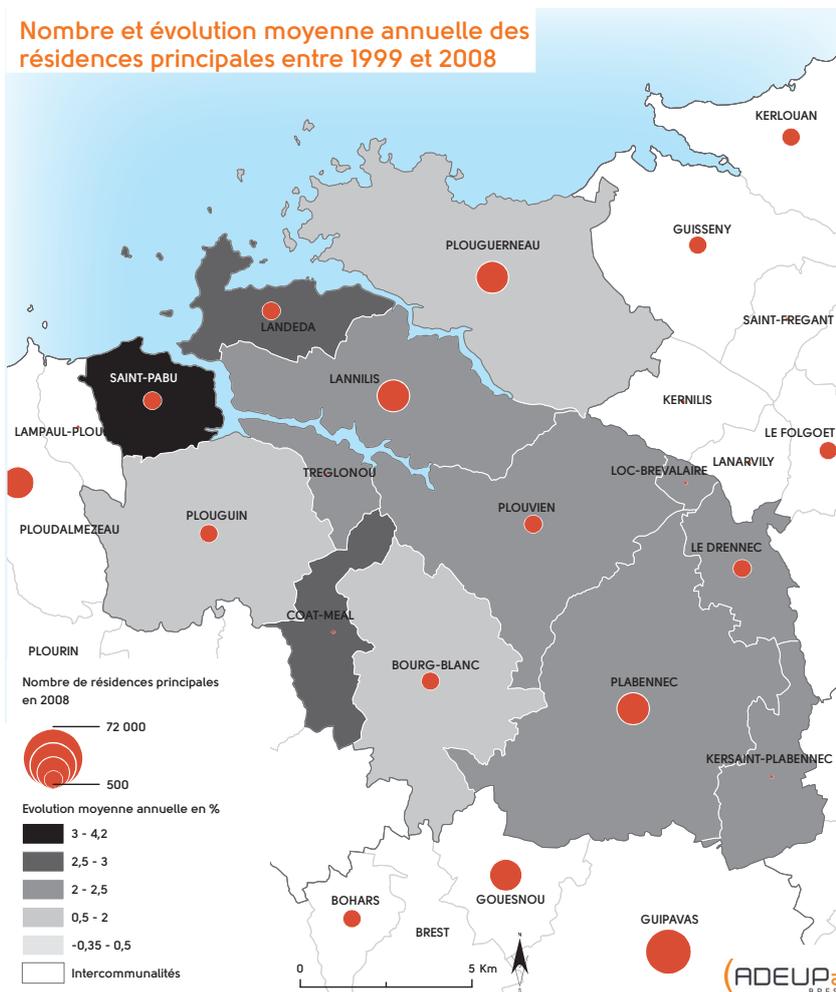
### FORTE PROGRESSION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Le Pays des Abers comptait 18 185 logements en 2008, soit 21% de plus qu'en 1999. Il s'agit de la plus forte hausse de logements du Pays de Brest. A titre de comparaison, la progression moyenne du Pays de Brest hors communauté urbaine est de 18%.

Parmi les treize communes qui composent le Pays des Abers, dix ont plus que doublé leur parc de résidences principales au cours des 40 dernières années. Kersaint-Plabennec enregistre la hausse relative la plus importante de la communauté : +240% entre 1968 et 2008.

Au cours de la période récente, ce sont les communes de Coat-Méal et Saint-Pabu qui ont connu les progressions les plus significatives de leur parc de résidences principales : respectivement +30% et +32% entre 1999 et 2008.

### Nombre et évolution moyenne annuelle des résidences principales entre 1999 et 2008



Source : Insee

## PRES DE 4 000 LOGEMENTS CONSTRUITS DEPUIS 1999

338 logements en moyenne ont été construits chaque année dans la communauté de communes du Pays des Abers entre 1999 et 2011. La progression de la construction neuve a été particulièrement perceptible à Coat-Méal et Kersaint-Plabennec.

Après une baisse amorcée en 2008, la construction neuve repart à la hausse avec une progression des mises en chantier de 18% en 2010. Cette reprise d'activité s'est poursuivie en 2011, avec plus de 330 logements commencés, soit un tiers de plus que les objectifs de production annuels du Programme Local de l'Habitat du Pays des Abers.

## DES PRIX DE VENTES INFÉRIEURS À LA MOYENNE DU PAYS DE BREST

Le prix moyen des terrains à bâtir dans le Pays des Abers a diminué de 15% entre 2009 et 2010, et ce malgré une hausse des prix au mètre carré. Cela s'explique par une tendance à la diminution de la taille des parcelles. Ainsi, en 2010, 68% des terrains vendus faisaient moins de 750 m<sup>2</sup>, contre 40% en 2009. Cela permet le maintien d'une offre accessible à moins de 50 000€ (45% des ventes) et, surtout, la diminution de la part des terrains de plus de 70 000€ (11% des ventes en 2010 contre 25% en 2009).

Le marché immobilier ancien enregistre quant à lui une hausse du prix moyen des maisons d'occasion en 2010, du fait d'une progression du nombre de transactions (+18% entre 2009 et 2010). Avec un montant moyen de 164 500€, la communauté de communes demeure toutefois en deçà de son niveau de 2006-2008 et de la moyenne du Pays de Brest.

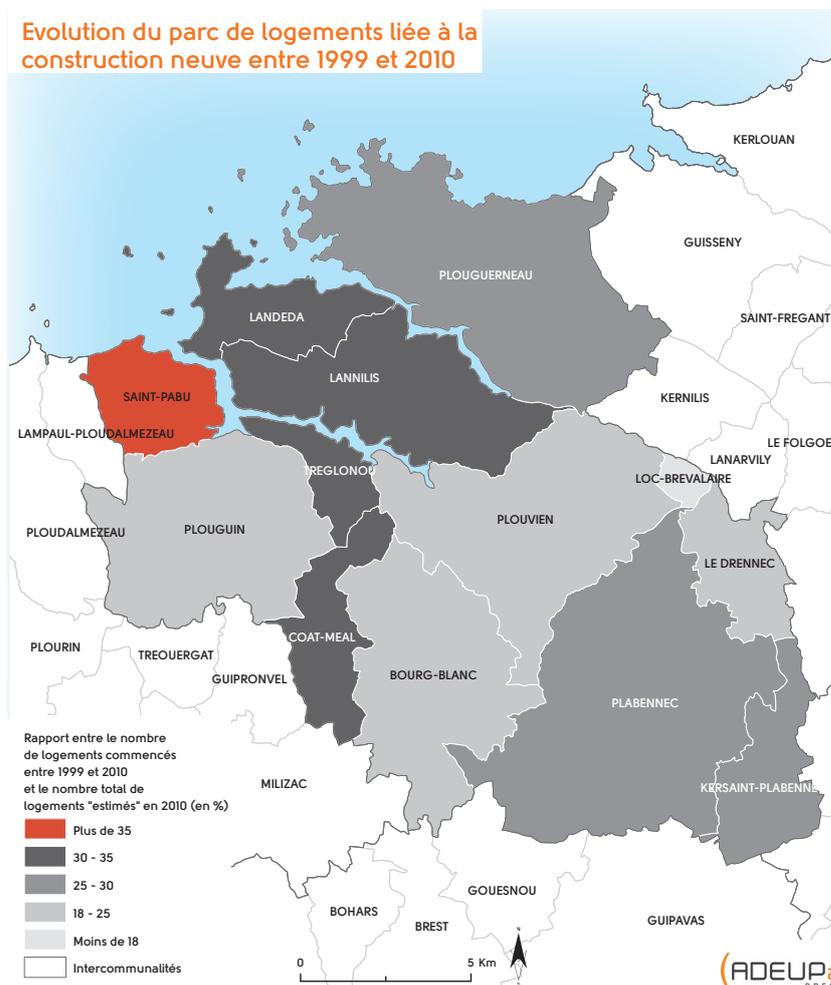
### Prix de vente moyens TTC des maisons d'occasion

	2007	2008	2009	2010
Pays des Abers	173 438 €	173 547 €	157 264 €	164 494 €
Pays de Brest	192 113 €	185 987 €	168 725 €	176 018 €

### Prix de vente moyens TTC des terrains à bâtir

	2008		2009		2010	
	Prix TTC total	Prix/m <sup>2</sup>	Prix TTC total	Prix/m <sup>2</sup>	Prix TTC total	Prix/m <sup>2</sup>
Pays des Abers	63 602 €	87 €/m <sup>2</sup>	62 617 €	74 €/m <sup>2</sup>	53 034 €	80 €/m <sup>2</sup>
Pays de Brest	64 222 €	88 €	61 015 €	89 €	59 447 €	90 €

Source : DGI mutations - Traitement ADEUPa



Source : Insee

## RÉSIDENCES SECONDAIRES : UN LITTORAL PRISE

Le Pays des Abers totalise 2 078 résidences secondaires, soit 11% de son parc de logements. Cette part se situe entre la moyenne du Pays de Brest (8%) et celle du Finistère (13%).

Les trois communes côtières sont les plus concernées par ce phénomène : elles concentrent à elles seules 87% de l'offre communautaire. Saint-Pabu est la plus mobilisée avec 30% de son parc immobilier composé de résidences secondaires.

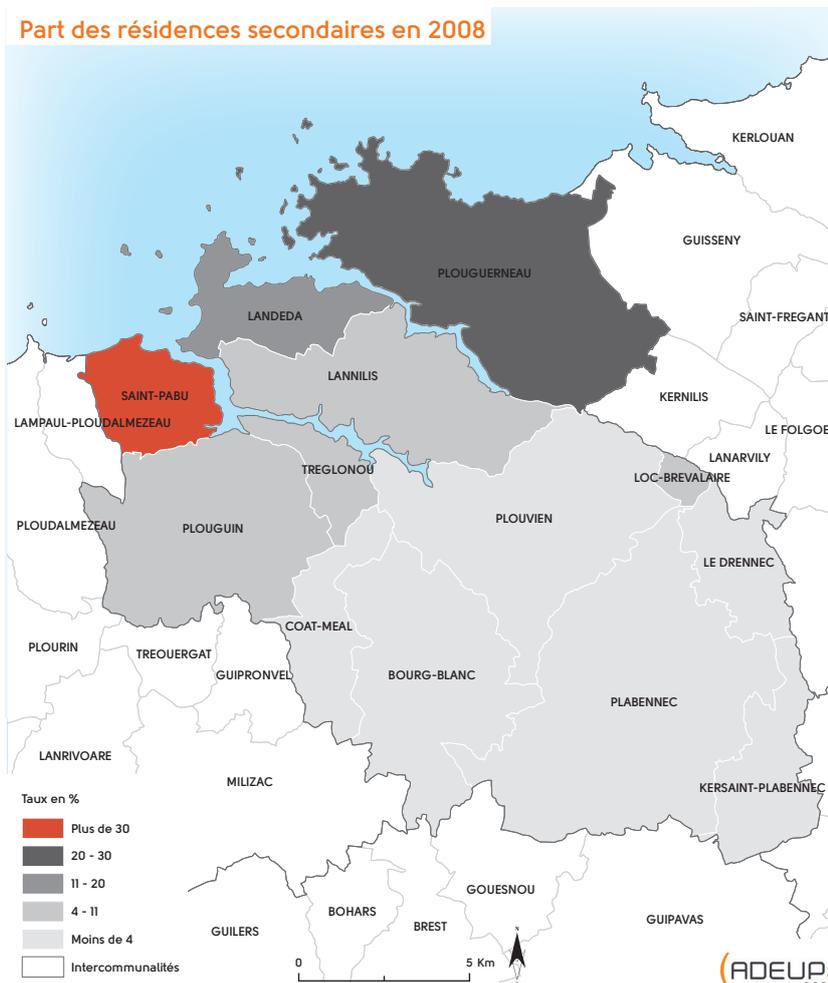
Le nombre de résidences secondaires a progressé au cours de la dernière décennie (+16%), tout particulièrement dans les communes de Plouguerneau et Saint-Pabu.

Les propriétaires de ces résidences secondaires sont, comme pour la plupart des autres communautés de communes du Pays de Brest, majoritairement des « locaux » : 58% sont finistériens et 5% résident dans un autre département breton. Un tiers habitent dans une autre région française et 4% résident à l'étranger. La répartition par âge de ces propriétaires est conforme à la moyenne départementale : 59% sont âgés de plus de 60 ans (Source : Filocom 2007).



Photo : Adeupa

### Part des résidences secondaires en 2008



Source : Insee

# 3. L'économie

## 9 642 EMPLOIS EN 2008

### Les essentiels :

- 9 642 emplois en 2008
- Une nette surreprésentation des emplois agricoles
- 17 316 actifs, dont 94% occupent un emploi
- Plabennec, Lannilis et Plouguerneau concentrent les deux tiers des emplois de la communauté
- Un taux d'activité de 73%
- Saint-Pabu, Plouguerneau et Landéda offrent 85% des capacités d'accueil touristiques.

Plabennec, Lannilis et Plouguerneau constituent les principaux pôles d'emploi avec en 2008 respectivement 2 872, 1 979 et 1 190 emplois, soit 63% des effectifs totaux du Pays des Abers.

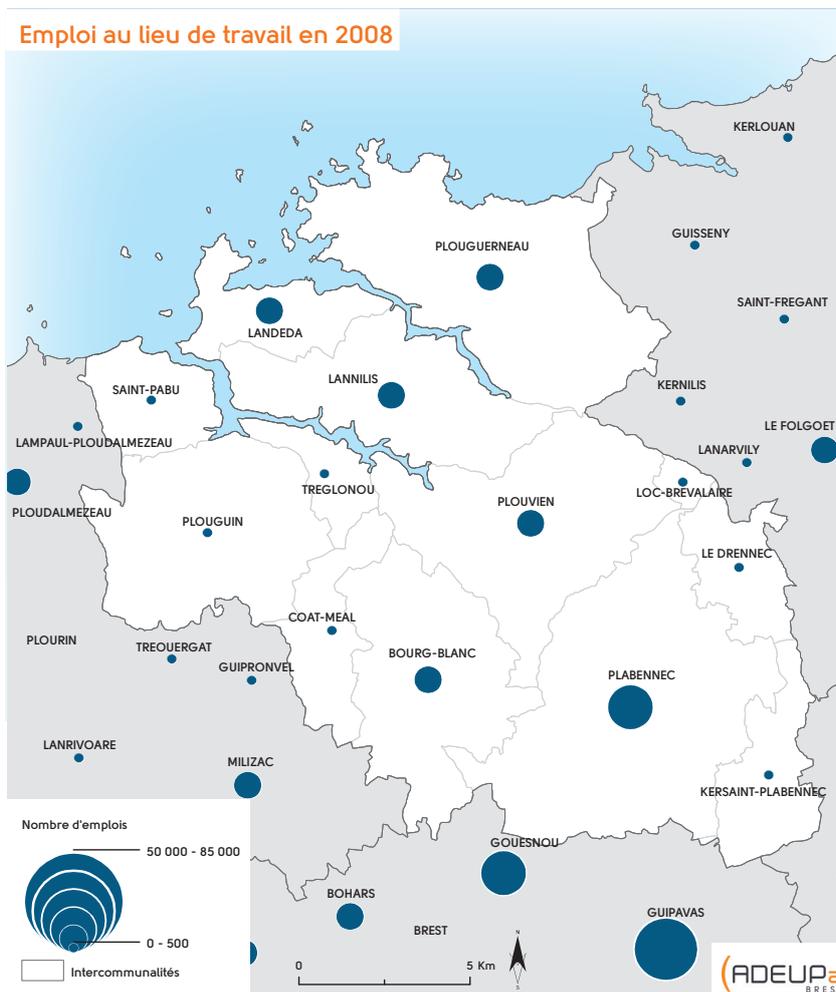
Sur les 9 642 emplois localisés dans le Pays des Abers en 2008, 64% relèvent du secteur tertiaire, 12% de l'agriculture, 13% de l'industrie et 11% du secteur de la construction.

Spécialisée dans l'élevage et le maraichage, l'**activité agricole** est significative par rapport à la structure économique du Pays de Brest, en dépit d'une baisse de l'emploi dans la dernière décennie. Alors que le Pays des Abers accueille 6% de l'emploi total du Pays de Brest, il concentre 19% des emplois agricoles.

Le secteur de la **construction** est également surreprésenté, avec de nombreuses petites entreprises et quelques sociétés plus importantes comme Central Sani Ouest ou Britton à Plabennec, Trécobat à Lannilis, Maisons GLV à Plouguerneau, Maisons Ménez à Bourg-Blanc... Cette filière s'est développée dans les années récentes, en lien notamment avec l'attractivité résidentielle du territoire et le développement de la construction neuve.

La part de l'**emploi industriel** est légèrement supérieure à la moyenne du Pays de Brest. Les industries agroalimentaires sont particulièrement bien représentées (Sill, Primel Gastronomie, Cargill, Savel...). Diverses activités productives viennent compléter cette filière comme la menuiserie industrielle le Got, le secteur des métaux et de la mécanique (Morico, VIB, ...) ou des entreprises de traitement et de transformation des algues (Agrimer et Bretagne cosmétiques marines). Que ce soit en termes d'emplois ou d'investissements en immobilier d'entreprises, la vitalité du tissu industriel est avérée au cours des années 2000.

Emploi au lieu de travail en 2008



Source : Insee

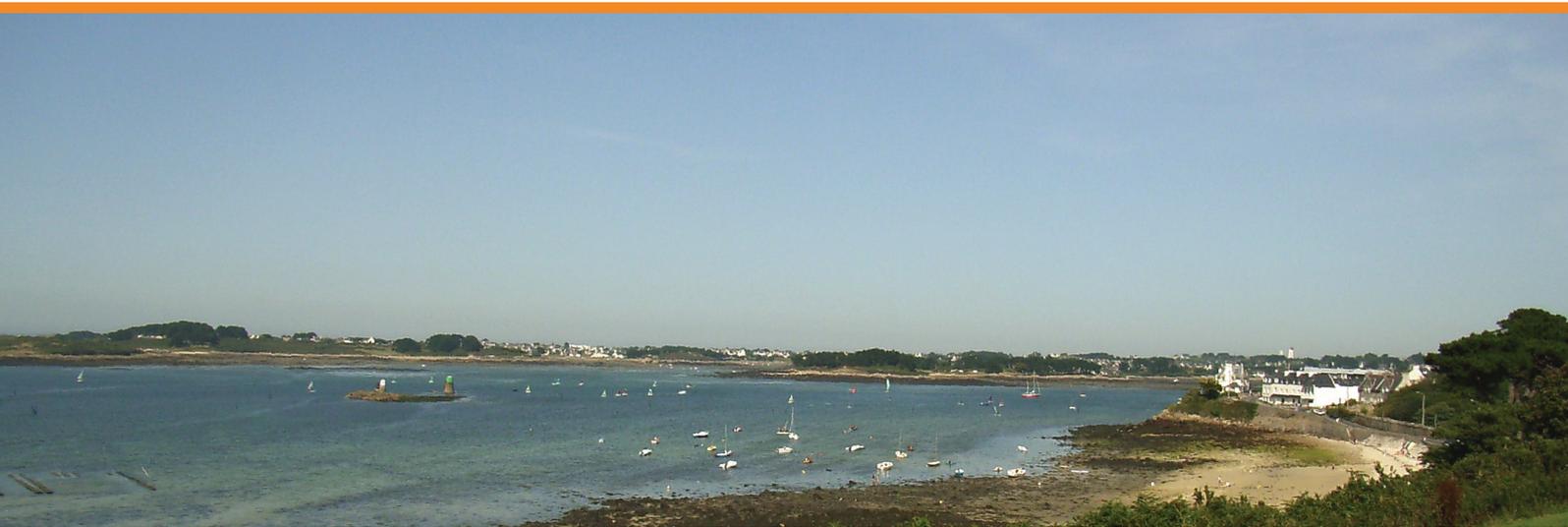


Photo : Adeupa

Bien que représentant près de deux-tiers des emplois, **le secteur tertiaire**, marchand et public, est proportionnellement moins présent au niveau local.

Le rythme de croissance de l'emploi au sein du Pays des Abers entre 1999 et 2008 est le plus fort du Pays de Brest : +28%. A titre d'illustration, les progressions du Pays de Brest et du département sont de l'ordre de 11%. Au cours de cette période, le dynamisme de l'emploi a été particulièrement marqué dans les communes de Plabennec et de Lannilis.

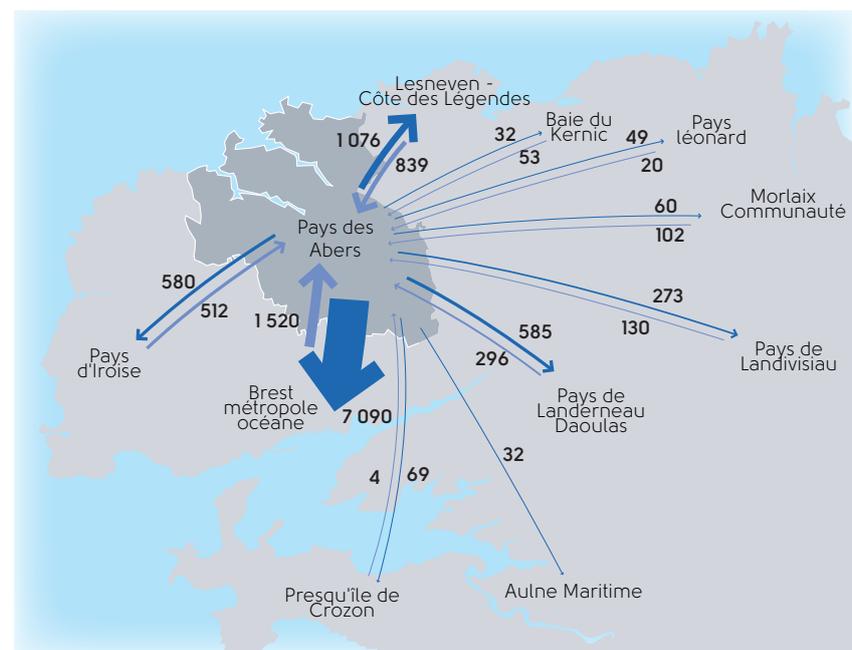
Outre ce développement économique significatif, le Pays des Abers peut s'enorgueillir d'accueillir des centres de décision emblématiques, générateurs d'emplois et dont le rayonnement dépasse l'échelle du Pays de Brest (Sill, Trécobat, Tanguy Matériaux, Le Saint fruits et légumes, Bretagne cosmétiques marins...).

### Principaux employeurs en 2011 (effectifs > 200 salariés)

Bret Net	Nettoyage	Plabennec
SILL	Transformation de produits laitiers	Plouvien
Tanguy matériaux	Vente de matériaux de construction	Lannilis
Le Saint Fruits et légumes	Commerce de gros fruits/légumes	Bourg-Blanc
Le Got	Menuiserie industrielle	Le Drennec
Primel Gastronomie	Fabrication de plats cuisinés surgelés	Plabennec
EHPAD intercommunal des Abers	Maison de retraite	Lannilis
Fédération départementale ADMR	Aide à domicile	Plabennec
Maison Saint-Joseph	Maison de retraite	Bourg-Blanc
Association Les Genêts d'Or	Centre d'aide par le travail	Plabennec

Source : Insee, Sirene

### Migrations domicile-travail



Source : Insee, RP 2008

« L'agriculture représente 12% des emplois au sein du Pays des Abers, contre une moyenne de 4% dans le Pays de Brest. »

## UN TAUX D'ACTIVITÉ SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

La population active regroupe les actifs âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi et les chômeurs. Le taux d'activité de la population du Pays des Abers s'élève à 73%, soit une valeur supérieure à la moyenne du Pays de Brest (69%) et du Finistère (70,5%).

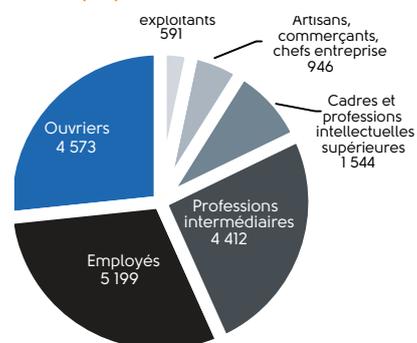
La répartition de la population du Pays des Abers par catégories socioprofessionnelles diffère légèrement de celle de l'ensemble du Pays de Brest. Ainsi, la part de professions intermédiaires y est nettement inférieure (9% contre 14% pour le Pays de Brest) tandis que le ratio d'employés y est de 3 points supérieur à la moyenne.

## UN QUART DES ACTIFS TRAVAILLE DANS SA COMMUNE DE RÉSIDENCE

Un quart des actifs du Pays des Abers travaille dans leur commune de résidence, soit une proportion nettement inférieure à la moyenne départementale (42%) et du Pays de Brest (44%).

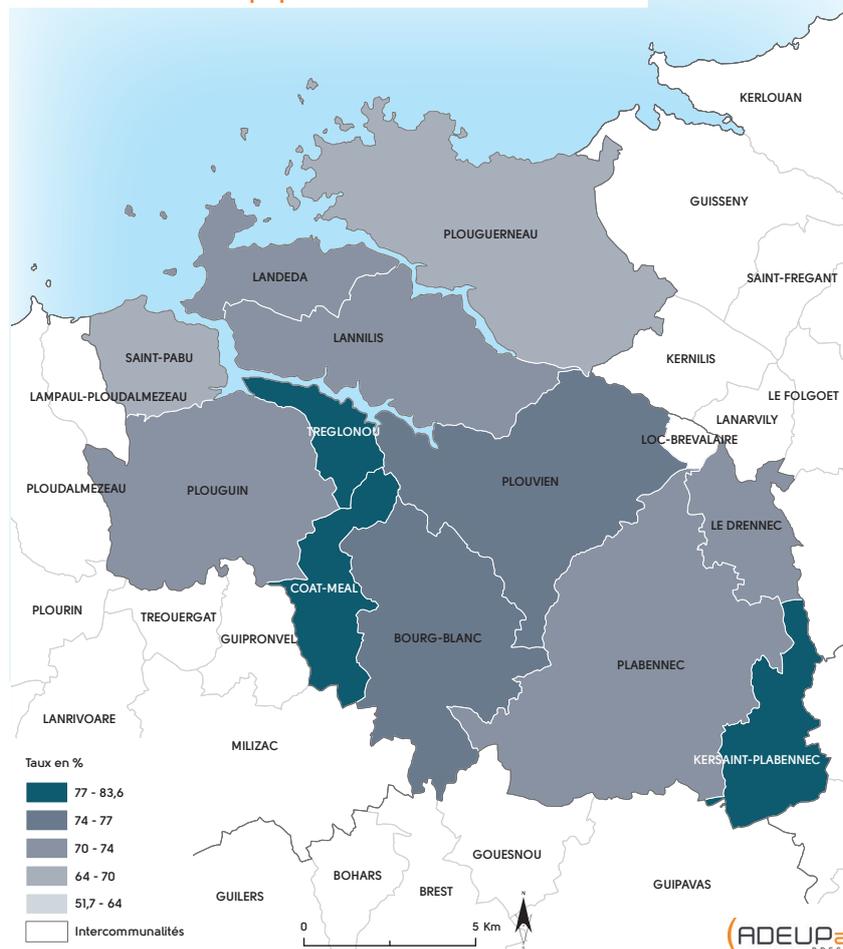
Les communes où ce taux d'actifs résidents est le plus élevé sont, sans surprise, les principaux pôles d'emploi du Pays des Abers : 33% à Plouguerneau, 32% à Lannilis et 29% à Plabennec. A l'inverse, les petites communes comptent peu de travailleurs résidents : 7% pour Loc-Brévalaire, 3% pour Tréglonou.

## Catégories socioprofessionnelles de la population active



Source : Insee

## Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans en 2008



## UNE INFLUENCE BRESTOISE MARQUÉE

En termes d'intensité de déplacements domicile-travail, l'influence brestoïse est ici nettement marquée puisque le Pays des Abers est la communauté de communes présentant la part d'actifs travaillant sur le territoire de Brest métropole océane la plus importante (43%), après le Pays d'Iroise (52%). Plus de 7 000 actifs habitent le Pays des Abers et travaillent dans l'agglomération brestoïse.

Les autres déplacements s'organisent essentiellement à l'échelle de la communauté de communes (37%), puis dans une moindre mesure vers le Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, le Pays de Landerneau Daoulas et le Pays d'Iroise.

Les échanges avec les communautés voisines du Pays de Lesneven Côte des Légendes et du Pays d'Iroise sont relativement équilibrés, c'est-à-dire que les flux d'actifs sont comparables dans un sens comme dans l'autre.

## DES ACTIFS DE PLUS EN PLUS MOBILES

Entre 1999 et 2008, les navettes domicile-travail sont plus nombreuses dans les deux sens : au départ du Pays des Abers, mais également vers les employeurs du territoire.

La part des habitants du Pays des Abers qui travaillent en dehors de l'intercommunalité a progressé de 4 points (de 59% à 63%) : les déplacements sont plus nombreux vers l'agglomération brestoïse et les communautés de communes voisines (Pays d'Iroise, Pays de Lesneven Côte des Légendes et Pays de Landerneau Daoulas).

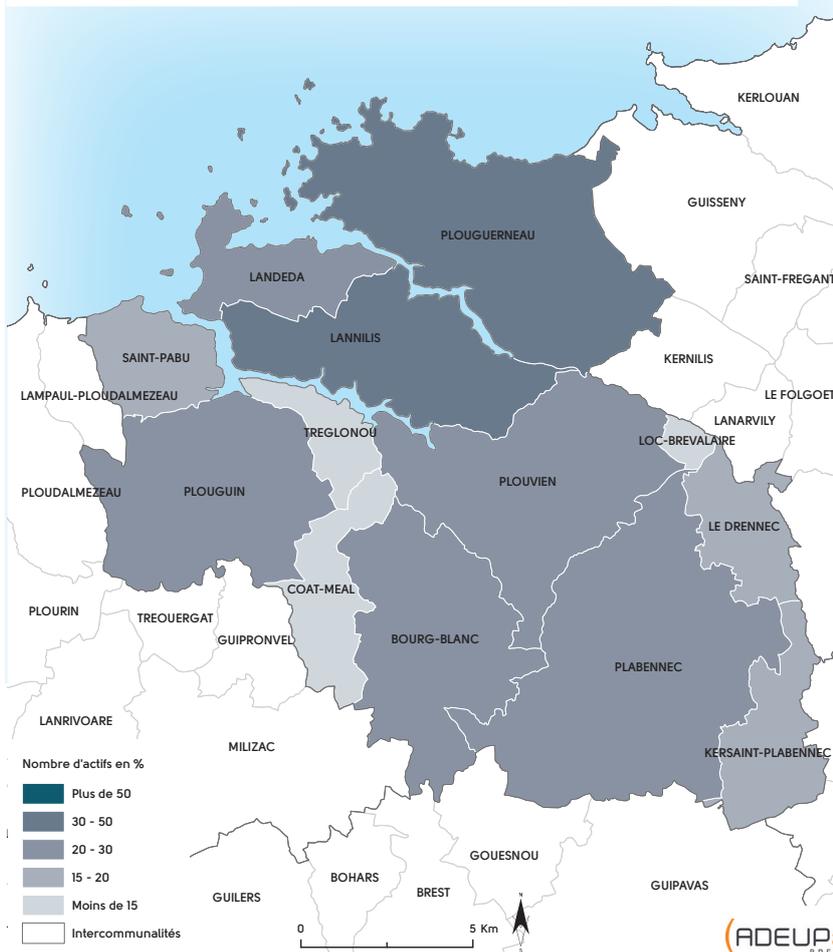
Parallèlement, en 2008, 38% des emplois situés dans le Pays des Abers sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur du territoire (+7 points par rapport à 1999), particulièrement dans les intercommunalités environnantes citées précédemment.

## Lieu de travail des habitants du Pays des Abers

CU Brest Métropole Océane	7090	43%
CC Pays des Abers	5989	37%
CC Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes	1076	7%
CC Pays de Landerneau Daoulas	585	4%
CC Pays d'Iroise	580	4%
Pays de Morlaix	455	3%
Pays de Cornouaille	88	1%
CC Presqu'île de Crozon	69	0,4%
CC Aulne Maritime	32	0,2%
Autres territoires	341	2%
<b>Total</b>	<b>16303</b>	<b>100%</b>

Source : Insee

## Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence en 2008



Source : Insee

## UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE CONCENTRÉE SUR LE LITTORAL

Le Pays des Abers recèle de nombreuses richesses patrimoniales : les Abers, les dunes et plages de sable fin, le phare de l'Île Vierge (le plus haut phare d'Europe)... Il constitue une destination privilégiée pour la randonnée et la pratique d'activités nautiques (surf, kitesurf, kayak de mer, voile, plongée...).

La capacité d'accueil du Pays des Abers s'élève à 13 577 lits touristiques en 2010, soit 12% de la capacité d'hébergement du Pays de Brest.

24% des lits touristiques sont marchands<sup>1</sup>. Outre les gîtes, locations et

chambres d'hôtes, la communauté de communes compte trois hôtels, sept campings et six centres de vacances.

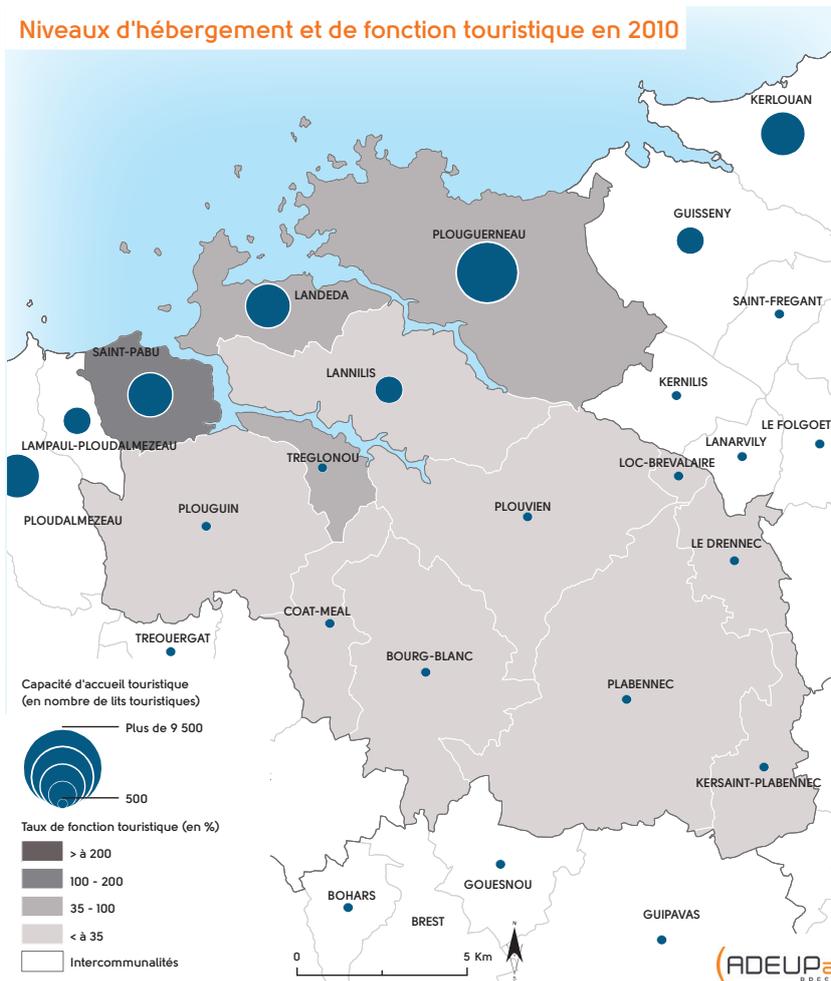
Les trois-quarts de l'offre communautaire reposent sur le parc de résidences secondaires, en augmentation de 16% depuis 1999.

Le taux de fonction touristique<sup>2</sup> du Pays des Abers s'élève à 35%, soit une valeur légèrement supérieure à la moyenne du Pays de Brest (30%), mais en deçà de la moyenne départementale (54%). Cet indicateur atteste de l'importance de la fonction touristique au sein du territoire : il est particulièrement élevé sur les communes côtières, le record étant pour Saint-Pabu où il dépasse les 120%.

<sup>1</sup> On entend par « marchand » les hébergements qui donnent lieu à une rémunération de la prestation offerte : campings, locations, résidences de tourisme, hôtels...

<sup>2</sup> Le taux de fonction touristique est le rapport entre le nombre de lits touristiques et le nombre d'habitants d'un territoire.

### Niveaux d'hébergement et de fonction touristique en 2010



Source : Insee

# Chiffres clés

POPULATION					
Communes	Population 2008	Evolution moyenne annuelle de la population entre 1999 à 2008	Population de moins de 20 ans en 2008	Population de 75 ans et plus en 2008	% de retraités dans la population totale
Bourg-Blanc	3 268	0,66 %	28%	8%	19%
Coat-Méal	970	3,07 %	33%	4%	13%
Le Drennec	1 759	1,57 %	30%	5%	17%
Kersaint-Plabennec	1 270	1,55 %	33%	4%	13%
Landéda	3 628	2,28 %	27%	9%	24%
Lannilis	5 084	1,43 %	28%	10%	23%
Loc-Brévalaire	219	0,63 %	33%	3%	15%
Plabennec	7 764	1,17 %	28%	7%	20%
Plouguerneau	6 275	1,21 %	23%	11%	28%
Plouguin	2 074	0,66 %	29%	6%	17%
Plouvien	3 654	1,53 %	31%	6%	18%
Saint-Pabu	1 849	2,47 %	26%	8%	26%
Tréglonou	589	2,00 %	30%	5%	15%
<b>Pays des Abers</b>	<b>38 403</b>	<b>1,5 %</b>	<b>28%</b>	<b>8%</b>	<b>21%</b>

Source : Insee - Recensement

# Chiffres clés

HABITAT	Résidences principales 2008	Evolution entre 1999 à 2008	Propriétaires	Locataires secteur privé	Locataires HLM*	Résidences secondaires 2008
Bourg-Blanc	1 220	1,30 %	994	180	39	10
Coat-Méal	343	3,00 %	277	55	11	14
Le Drennec	654	2,32 %	555	70	12	15
Kersaint-Plabennec	452	2,44 %	375	62	37	4
Landéda	1 449	2,64 %	1 198	194	84	385
Lannilis	2 042	2,11 %	1 508	425	20	97
Loc-Brévalaire	79	2,02 %	71	6	-	5
Plabennec	2 997	2,08 %	2 279	523	171	17
Plouguerneau	2 734	1,77 %	2 235	376	88	1 077
Plouguin	782	1,67 %	664	73	44	45
Plouvien	1 394	2,06 %	1 080	264	42	31
Saint-Pabu	773	3,15 %	647	83	31	356
Tréglonou	229	2,20 %	193	34	-	22
<b>Pays des Abers</b>	<b>15 148</b>	<b>1,30 %</b>	<b>12 075</b>	<b>2 346</b>	<b>579</b>	<b>2 078</b>

Source : Insee - Recensement,  
\* Dreal-EPLS - données 2010

EMPLOI						
	Emploi au lieu de travail en 2008	Emplois Agriculture	Emplois Industrie	Emplois Construction	Emplois Commerce, transports, services divers	Emplois Adm. publique, enseignement, santé, action sociale
Bourg-Blanc	929	121	26	157	317	309
Coat-Méal	100	31	3	15	15	28
Le Drennec	296	41	94	19	87	60
Kersaint-Plabennec	403	57	57	53	181	49
Landéda	502	84	21	28	168	219
Lannilis	1 979	164	208	181	714	594
Loc-Brévalaire	24	12	-	-	-	-
Plabennec	2 872	257	379	316	1 030	936
Plouguerneau	1 190	164	183	128	437	326
Plouguin	347	125	31	29	47	95
Plouvien	728	91	252	69	174	206
Saint-Pabu	213	23	18	45	38	86
Tréglonou	56	-	-	8	12	8
<b>Pays des Abers</b>	<b>9 642</b>	<b>1 168</b>	<b>1 271</b>	<b>1 047</b>	<b>3 220</b>	<b>2 916</b>

Source : Insee - Recensement - exploitation complémentaire

# Définitions et méthodes

## La population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis près. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

### Remarque(s)

Depuis 2004, avec le recensement rénové, le concept de population est légèrement modifié. Les élèves et étudiants majeurs en internat et les militaires vivant en caserne tout en ayant une résidence personnelle sont désormais comptés dans la population des communautés de la commune de leur établissement. Auparavant, ils étaient rattachés à leur résidence familiale donc comptés dans la population des ménages de la commune de leur résidence familiale.

Cela peut avoir deux types de conséquences :

- au plan local, notamment dans les communes sièges de tels établissements, cela peut expliquer une partie de l'évolution de la population. Au niveau national, cela n'a aucune incidence sur le chiffre de la population statistique ;
- cela entraîne un transfert de la population des ménages vers la population des communautés mais dont l'impact est, sauf exceptions locales, de second ordre

car les effectifs concernés sont faibles.

## La densité de population

La densité de population est le rapport entre la population et la superficie d'un territoire. Elle est exprimée en habitants par kilomètre carré.

## Le solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

## Le solde migratoire

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

## Les migrations résidentielles

Les migrations résidentielles retracent le changement de logement par rapport au lieu de résidence cinq ans auparavant.

## Revenu fiscal par unité de consommation (UC)

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones, l'utilisation du revenu rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage est alors préconisée car celui-ci devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

La médiane du revenu fiscal par UC s'établit à 19 197 € et peut s'exprimer ainsi :

la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu fiscal par unité de consommation inférieur à 19 197 €. Le revenu médian par UC permet de mesurer le niveau central de la distribution du revenu fiscal par UC en partageant les personnes en deux groupes de tailles égales : la première moitié des personnes aux revenus par UC inférieurs à cette valeur et la deuxième moitié des personnes aux revenus par UC supérieurs à cette valeur.

## Les minima sociaux

Les minima sociaux présentés dans ce document sont ceux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils comprennent le R.M.I. (Revenu minimum d'insertion, devenu Revenu de solidarité active en 2009), l'A.P.I. (Al-

location parent isolé) et l'A.A.H. (allocation adulte handicapé). La population couverte par la CAF comprend les allocataires de minima sociaux et leurs ayants droit.

## Le logement

Un logement, ou logement ordinaire, est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants.

Les locaux utilisés pour l'habitation par les personnes qui résident au sein des communautés ou dans des habitations mobiles ne sont pas considérés comme des logements.

## L'emploi

Les données sur l'emploi présentées dans ce document sont issues du recensement de la population. Du fait de la méthode de recensement, ces données sont des estimations sur une période s'étalant de 2005 à 2009, même s'ils sont datés de 2007.

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

## Lieu de travail

Le lieu de travail est la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle. Cette zone géographique peut détailler

les zonages administratifs standards ou décrire les territoires en géographie urbaine (rural/urbain). Certaines personnes exerçant des professions bien déterminées telles que «chauffeur-routier», «chauffeur de taxi», «VRP», «commerçant ambulant» ou «marin pêcheur» les amenant à se déplacer plus ou moins fréquemment pour leur travail sont, par convention, considérées comme travaillant dans leur commune de résidence.

## La population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer.

### Remarque(s)

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. L'évolution depuis 1999 de la population active ayant un emploi est en partie liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active. Il est donc difficile de mesurer l'évolution de la population active depuis 1999.

## Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

## Le chômage

Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer

au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.

## Évolution du parc de logements liée à la construction neuve entre 1999 et 2010

Cet indicateur (cf. carte page 14) permet d'analyser la part des logements construits depuis 1999 dans le parc total de logements. Il est le rapport entre le nombre de logements commencés entre 1999 et 2010 (source : Sitadel - DREAL) et le nombre total de logements «estimés» en 2010. Cette estimation repose sur l'addition du nombre de résidences principales au recensement de 2009 (source : INSEE) et du nombre de logements commencés en 2009 (et donc supposés habités en 2010).

**Directrice de publication**  
Claire GUIHÉNEUF

**Réalisation**  
Nadine LE HIR  
Nadège LOURDEAU

**Traitements et mise en page**  
ADEUPa - Octobre 2012

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2012



(ADEUP<sub>a</sub>  
BREST